



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

Lit mineur et surface en eau permanente

Hauteurs d'eau Plus de 2 m

De 1 à 2m

De 0 à 1m

Protection

Ouvrage de protection

Découpage administratif Périmètre du TRI

Limite de commune

Production : DREAL PACA 2013 Sources : se référer au rapport d'accompagnement Protocole ministère du 8 janvier 2012

